

## CONSEIL DE LA VILLE DE QUÉBEC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

## LE LUNDI 23 JUILLET 2018 À 17 HEURES

ORDRE DU JOUR		
1-	Adoption de l'ordre du jour	
2-	Rapport du comité exécutif	
	PA2018-109	Avis en vertu de l'article 131 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, RLRQ chapitre O-9 - Désapprobation du Règlement numéro 691 de la Municipalité de Lac-Beaupor décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la ville de Québec
3-	Période de questions des citoyens	
3.1-	La période de questions porte exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.	
4-	Clôture de la séance	
Qué	bec, le 20 juillet 201	8.
		Le greffier de la Ville,

Sylvain Ouellet

SO/alv